

JOURNÉE
TECHNIQUE

2
DÉCEMBRE
2025



L'analyse des AT dans une perspective de prévention

Karen Rossignol, INRS

Pourquoi analyser un accident du travail ?

Analyser un accident du travail dans une perspective de prévention, c'est :

- **Comprendre la genèse** de l'événement non souhaité pour en **tirer des enseignements** afin qu'il ne se reproduise pas.
- Transformer un événement non souhaité en **occasion collective d'apprentissage et d'amélioration** de la sécurité au travail par la mise en œuvre d'actions correctives et préventives adaptées.
- Considérer que l'événement non souhaité révèle des problèmes ou des **dysfonctionnements** qui auraient pu ou dû être évités.
- Supposer qu'un **événement similaire pourrait se reproduire** si aucune action sur les causes n'est mise en œuvre, avec potentiellement de graves conséquences humaines, sociales, économiques et juridiques.

Les analyses des AT : quels cadres ?

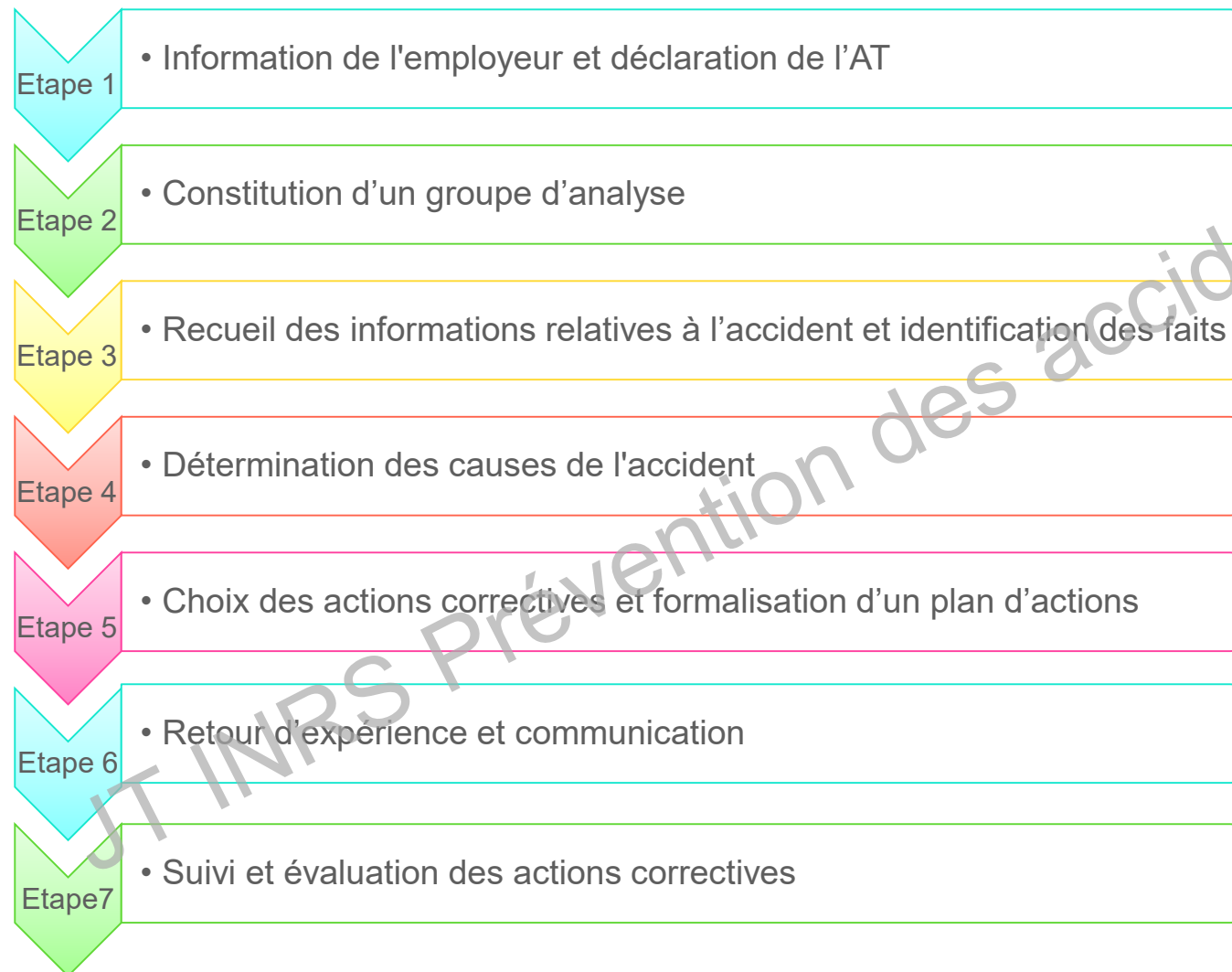
Les analyses d'accidents du travail dans une perspective de prévention peuvent se dérouler dans plusieurs cadres. Elles peuvent s'inscrire notamment dans :

Les enquêtes des comités sociaux et économiques (CSE) (articles L2312-13 et R2312-2 du Code du travail) au titre des prérogatives des représentants du personnel en matière de santé, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail.

Les activités des préventeurs d'entreprise (responsable QSE, animateur sécurité...) eu égard à leurs fonctions opérationnelles de prévention des risques professionnels dans leur entreprise.

Les interventions des préventeurs externes aux entreprises tels que les consultants, les préventeurs de SPST et les préventeurs de l'Assurance maladie - Risques professionnels.

Démarche d'analyse d'un AT : étapes-typiques



ED 6481 « Analyser les accidents et agir pour leur prévention »



Webinaire - Accidents du travail : pourquoi et comment les analyser ?
16 mai 2023

Etape 2. Constituer un groupe d'analyse pluricompétent

Objectifs :

- Collecter les **informations** relatives à l'accident,
- Identifier les **causes** de l'événement,
- Proposer des **actions** correctives.

Composition et effectif :

- Selon les caractéristiques de l'entreprise ainsi que la nature et les circonstances de l'accident.
- Au **minimum deux analystes**.

Participants : acteurs qui exercent des fonctions participant d'un intérêt pour l'analyse de l'AT, notamment :

- L'employeur ou un représentant qu'il a désigné,
- Un représentant du personnel,
- Un préventeur interne ou externe,
- Un personnel des ressources humaines, de la production, de la maintenance, des achats...

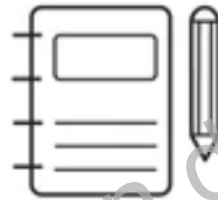


L'important est que l'analyse ne soit pas menée par une personne seule.

Etape 3. Recueil des informations et identification des faits

La méthode de recueil et d'analyse choisie doit permettre :

- Un recueil des **informations pertinentes** ;
- Une identification des **faits** (informations observables et/ou vérifiables, quantifiables et/ou qualifiables) ;
- Une mise en évidence des **causes profondes et multiples** de l'événement.



Le recueil des informations doit se faire :

- **à plusieurs**,
- si possible **sur les lieux de l'accident**, le plus tôt possible,
- à partir de **diverses sources** (documents, observations, entretiens).

L'investigation peut se faire à partir de **catégories prédéterminées** telles que la tâche demandée, l'espace physique, les équipements utilisés.



Un fait s'exprime préférablement sous forme d'une phrase au présent de l'indicatif, de manière concise et précise, à la forme affirmative, sans contenir la marque d'une croyance, d'un sentiment ou d'une sensation.

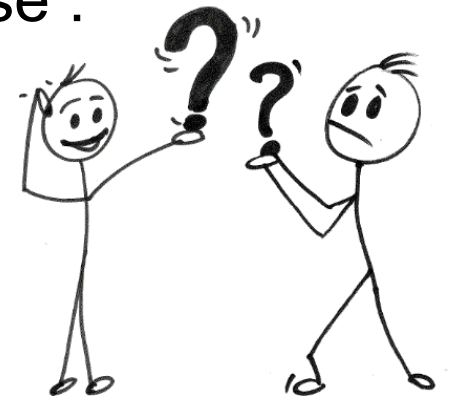
Etape 4. Détermination des causes de l'accident

Pour recueillir les faits et identifier les causes d'un accident, on peut utiliser :

- des techniques de questionnements
- des techniques de représentation graphique

Trois méthodes parmi les plus couramment utilisées en entreprise :

- ❖ La méthode des « 5 pourquoi »
- ❖ Le « diagramme de causes et effets »
- ❖ La méthode de l'arbre des causes



Parmi les méthodes - Les 5 pourquoi

Exemple illustratif

Chute d'un travailleur



Pourquoi ?

l'escabeau bascule.

Pourquoi ?

les patins antidérapants de l'escabeau sont usés.

Pourquoi ?

les patins antidérapants des escabeaux ne sont pas remplacés.

Pourquoi ?

les escabeaux ne font pas l'objet de vérification.

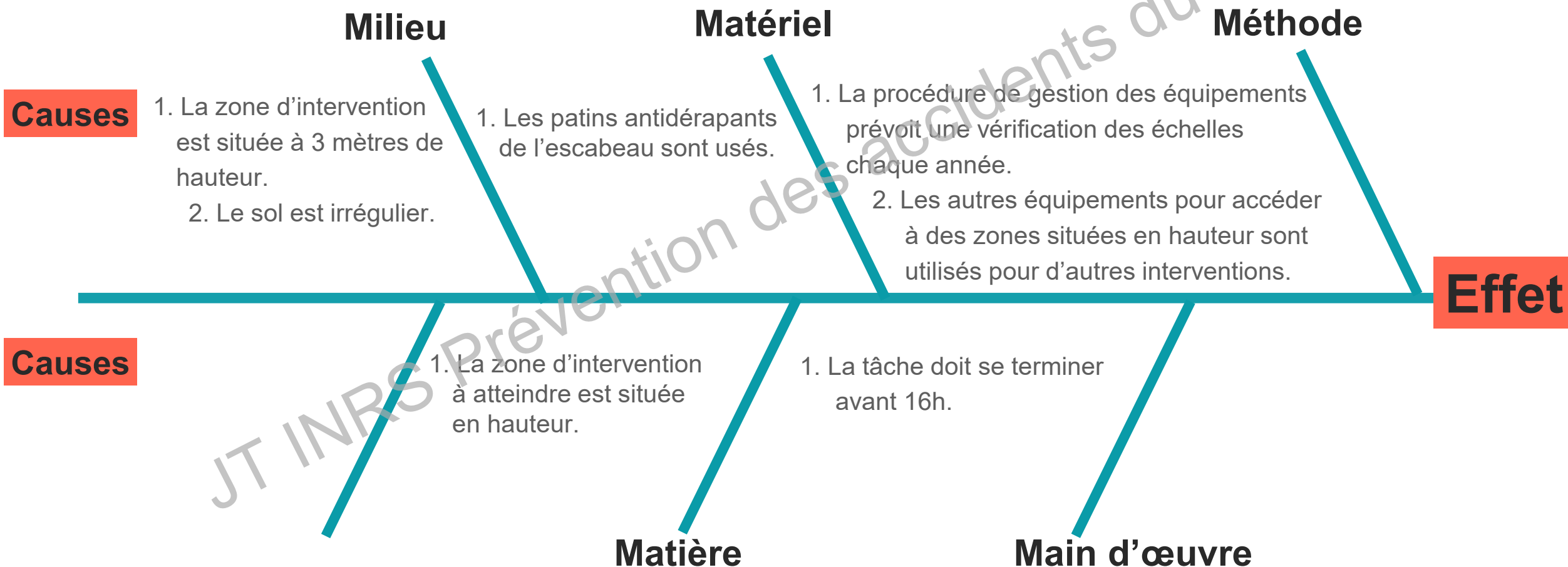
Pourquoi ?

l'inventaire du matériel et la vérification des équipements ne sont pas mis à jour.

Cause racine :
défaut dans la
gestion des
équipements de
travail

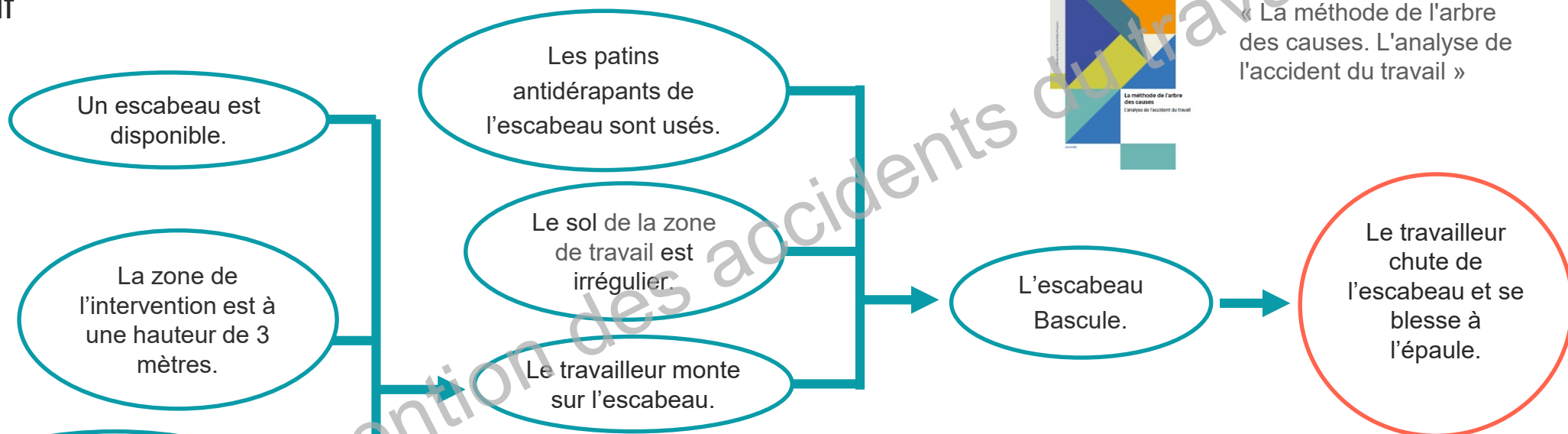
Parmi les méthodes - Le diagramme de causes et effets

Exemple illustratif



Parmi les méthodes - L'arbre des causes

Exemple illustratif



ED 6163
« La méthode de l'arbre des causes. L'analyse de l'accident du travail »

Question : Qu'a-t-il fallu pour que (le fait) (Y) apparaisse ?

Réponse : Il a fallu (le fait) (X)

Questions pour vérifier l'enchaînement logique et chronologique des faits :

- (le fait) (X) est-il nécessaire ?
- (le fait) (X) est-il suffisant ?

Etape 5. Choix des actions correctives

Après l'identification des causes de l'événement, le groupe pluricompétent réfléchit aux actions correctives les plus adaptées qu'il peut proposer.

Il est préconisé de se baser sur les 9 principes généraux de prévention inscrits dans le Code du travail.

L'estimation de la pertinence des actions proposées peut se faire à partir de questions telles que :

- L'action est-elle stable dans le temps ?
- Est-elle facilement intégrable dans le travail quotidien ?
- Quels sont les délais et les coûts d'application ?



Le choix des actions correctives et leur mise en œuvre relève de la responsabilité de l'employeur.

Conclusion – L'analyse des AT dans la démarche de prévention

En tant qu'analyse *a posteriori*, l'analyse des accidents du travail participe d'une démarche de prévention.

L'analyse des AT est une occasion d'apprentissage pour progresser en matière de sécurité au travail.

En prenant le temps de s'occuper de ce qui est arrivé aux travailleurs, elle permet en plus de montrer et démontrer que leur sécurité est une priorité.

L'analyse d'AT peut être une chance d'améliorer le fonctionnement de son entreprise, par :

- La prise en compte du travail réel
- La compréhension des problèmes ou dysfonctionnements dans l'organisation du travail.